



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Liaisons aériennes avec le Brésil

Question au Gouvernement n° 3956

Texte de la question

LIAISONS AÉRIENNES AVEC LE BRÉSIL

M. le président. La parole est à M. Patrick Hetzel.

M. Patrick Hetzel. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Elle concerne la protection de nos concitoyens.

La gravité du variant brésilien, plus contagieux et plus mortel, menace la France. Cependant, les voyageurs en provenance du Brésil ne font l'objet d'aucun contrôle spécifique. Devant le danger du variant brésilien, le Portugal, qui a pourtant des liens historiques avec le Brésil, vient de suspendre ses vols pour protéger sa population. Le Royaume-Uni met à l'isolement ses ressortissants revenant du Brésil pendant au moins une semaine, à l'hôtel. En France, le ministre des transports a déclaré ce matin qu'il ne pouvait strictement rien faire ; il considère que la France ne peut pas suspendre ses liaisons aériennes avec le Brésil car ce serait contraire à notre droit. C'est surréaliste. C'est l'impuissance politique dans toute sa splendeur ! (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR. – MM. François Ruffin et Sébastien Jumel applaudissent également.) Pire, l'impuissance de l'État et l'incapacité du Gouvernement à faire évoluer le droit pour protéger la population contre ce nouveau variant menacent d'anéantir treize mois d'efforts remarquables, ceux des soignants et ceux des Français, pour lutter contre le virus. Pour ne pas faire échouer notre politique vaccinale, la France doit temporairement fermer ses frontières et ses lignes aériennes avec le Brésil.

M. Jean-Louis Bricout. C'est vrai.

M. Patrick Hetzel. Nous devons au minimum mettre en place un isolement strict pour nos ressortissants en provenance des pays où circule désormais un variant dangereux, ce que réclament déjà de nombreux scientifiques que je n'énumérerai pas ici. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)

M. Jean-Louis Bricout. C'est trop tard !

M. Patrick Hetzel. Monsieur le Premier ministre, allez-vous, oui ou non, fermer les liaisons aériennes avec le Brésil pour protéger la population contre ce nouveau variant, quitte à faire évoluer le droit ?

M. Jacques Cattin. Très bonne question !

M. Patrick Hetzel. Sur un sujet de cette importance, nous ne pouvons pas nous résoudre à l'impuissance publique dont vous faites, hélas, trop souvent preuve. (Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. François Ruffin applaudit également.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Une fois encore, monsieur le député, vous partez d'un constat établi : la gravité de la situation au Brésil, pays qui subit, hélas, une situation absolument dramatique,...

M. Patrick Hetzel. Nous sommes d'accord !

M. Jean Castex, Premier ministreet la dangerosité du variant du même nom, lequel, effectivement, pose des difficultés réelles.

M. Jean-Louis Bricout. Il faut réagir !

M. Jean Castex, Premier ministre . Mais, pardonnez-moi de vous le dire, vous faites quelques entorses à la réalité en laissant accroire que nous ne faisons rien. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

M. Jean-Louis Bricout. C'est le cas !

M. Jean Castex, Premier ministre . C'est complètement faux. Il y a une chose que nous n'avons pas faite : c'est suivre vos préconisations. Vous aviez écrit au Président de la République en 2020 pour lui conseiller de prescrire l'hydroxychloroquine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – Rires sur les bancs du Gouvernement.*) Or je vous signale que le Brésil est le pays qui l'a le plus prescrite. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LR, dont plusieurs membres font avec les mains des gestes circulaires montrant que le Premier ministre mélange les choses.*)

Mme Émilie Bonnivard. Cela n'a rien à voir !

M. Jean Castex, Premier ministre . Oui, oui. Un peu de modestie, comme je le dis toujours.

M. Pierre Cordier. Ta réponse est vraiment médiocre, Castex.

M. Jean Castex, Premier ministre . Pour en revenir aux faits : à ce jour, et depuis les mesures que nous avons prises le 29 janvier dernier, toute personne qui souhaite se rendre en France à partir du Brésil ne peut le faire que pour des motifs impérieux. Vous savez que, s'agissant des ressortissants français, le Conseil d'État a annulé la décision prise par le Gouvernement, considérant qu'il s'agissait d'une contrainte disproportionnée. Toute personne qui souhaite venir du Brésil en France doit présenter un test négatif à l'embarquement, un autre à l'arrivée, et respecter une période de dix jours d'isolement. Il est donc parfaitement inexact de dire que nous sommes restés sans agir. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations et gestes de dénégation sur les bancs du groupe LR.*)

Un député du groupe LR . Qui surveille cela ?

M. Jean Castex, Premier ministre . Ne dites pas non, c'est la vérité. Cependant, nous constatons que la situation s'aggrave. Nous avons donc décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre tous les vols entre le Brésil et la France. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Plusieurs députés des groupes SOC et GDR applaudissent aussi, de façon ironique.*)

M. le président. La parole est à M. Patrick Hetzel.

M. Patrick Hetzel. Vous voyez donc qu'il y a un sujet. Il serait pertinent de faire aussi ce que font les Anglais : il faut protéger nos concitoyens, et vous ne le faites pas suffisamment. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR. – Huées sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Damien Abad. On avait raison sur le Brésil !

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3956

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 avril 2021](#)